



Vendre les nouvelles énergies Les avantages financiers

<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> Connaître les dispositifs d'avantages et d'aides financiers liés aux nouvelles énergies Savoir mieux renseigner le client Savoir chiffrer le montant de ces avantages <p>Contenu</p> <p>Les crédits d'impôts Le crédit d'impôt pour les dépenses d'équipement en faveur du développement durable vise à encourager l'installation d'équipements adaptés à de basses consommations d'énergie et le recours aux énergies renouvelables. Le crédit d'impôt permet l'installation d'équipements tels que les différents types de chauffages consommant peu (pompes à chaleur, chaudière basse consommation ou a condensation) ou l'amélioration de l'isolation.</p> <p>La baisse de la TVA Il a été mis en place une réduction de TVA la ramenant à 5,5 %. Cette réduction s'applique aux travaux d'une certaine importance visant à améliorer l'isolation ou la consommation d'énergie mais également d'autres travaux tels que l'isolation phonique.</p> <p>Les aides financières Subvention de l'ANAH Aides de l'ADEME Les banques</p> <p>Le rachat des kilowattheures L'énergie produite à l'aide de panneaux photovoltaïques est proposée au rachat par EDF à un prix avantageux et garanti.</p> <p>Dans la pratique Critères pour en bénéficier Dossier administratif Organismes et services gouvernementaux</p>	<p>Contexte</p> <p>L'achat d'installations à économies d'énergie (pompes à chaleur, panneaux solaires, chaudières, ...) ainsi que les travaux d'isolation des bâtiments sont pour la plupart liés à des avantages financiers. Ces avantages sont autant d'arguments de vente pouvant convaincre un client.</p> <p>Méthode pédagogique</p> <p>Cours Etude de cas Exercices</p>	
<p>Public Les Responsables d'entreprise, et commerciaux oeuvrant dans le domaine des nouvelles énergies</p>	<p>Durée : 1 jour 25 février 2010 27 avril 2010</p>	<p>Référence : ENR 2 Tarif H.T. : 265 €</p>